

Communiqué de presse
Paris, le 19 septembre 2022

**Chammas & Marcheteau conseille Xelya (SaaS)
dans le cadre de l'acquisition de Jeannie**

Chammas & Marcheteau a conseillé Xelya dans le cadre de l'acquisition de Jeannie, société spécialisée dans l'édition, la conception, le développement, la commercialisation et l'exploitation d'une solution permettant à des entreprises et des associations ayant pour activité le maintien à domicile, d'émettre des cartes de paiement à leurs salariés afin de confier la réalisation de dépenses pour le compte de leurs clients en situation de dépendance et/ou de perte d'autonomie.

Cette opération permet à Xelya d'enrichir son offre Ximi, dédiée aux structures de services à la personne et de soins à domicile.

Xelya est éditeur de logiciels métiers et opérateur de services informatiques et télécoms : ses offres sont 100% SaaS (Software as a service) et sont accessibles dans le Cloud. L'innovation est au cœur de la stratégie de l'entreprise et lui permet de gagner la confiance de ses clients.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Jérôme Chapron** (associé) et de **Nathan Joder** (juriste).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.